



plaisanter dans des fêtes, des jeux, ou n'importe où ailleurs, en quelque temps, quelque lieu ou quelque occasion que ce soit, je suis certain qu'il se garderait bien de se servir de ces vieux mots toscans ; et s'il s'en servait, outre qu'il se ferait moquer de soi, il ennuerait beaucoup tous ceux qui l'écouteraient.

Il me semble donc fort étrange de considérer comme bons et d'employer quand on écrit des mots que l'on rejette comme mauvais dans les différentes manières de parler, et de vouloir que ce qui ne convient jamais pour parler soit le moyen le plus convenable que l'on puisse employer pour écrire. Car, à mon avis, l'écriture n'est autre chose qu'une forme de parole qui demeure encore après que l'homme a parlé, et presque une image, ou plutôt la vie des mots. C'est pourquoi, dans la parole, qui se perd dès que le son a été proféré, il y a peut-être certaines choses tolérables, qui ne le sont pas dans l'écriture, parce que l'écriture conserve les mots, les soumet au jugement de celui qui lit, et donne le temps de les considérer mûrement.

Baldassar CASTIGLIONE, *Le Courtisan*, Livre I, (1528), traduction d' Alain Pons.

Question d'interprétation littéraire :

Comment le texte distingue-t-il l'oral de l'écrit ?

Question de réflexion philosophique :

Pourquoi la censure est-elle nécessaire à la parole ?

Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.